

Le Collège communal de la Ville de THUIN, en séance le 3 novembre 2010, a décidé de convoquer les Membres du Conseil communal à la réunion qui se tiendra **le 16 NOVEMBRE 2010 à 19 H 30**, à l'Hôtel de Ville, salle du Conseil Grand'Rue 36, à 6530 Thuin.

A Thuin, le 05 novembre 2010,
Par le Collège,

La Secrétaire communale,

Michelle DUTRIEUX.

Pour le Bourgmestre empêché,

Vincent CRAMPONT
1^{er} Echevin

ORDRE DU JOUR**SEANCE PUBLIQUE****AFFAIRES GENERALES :**

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 28 septembre 2010.
2. Communication(s) du Bourgmestre.
3. ASBL Centre Culturel Régional de Charleroi – Désignation d'un candidat administrateur, représentant la Ville de Thuin.
4. Inauguration du Ravel – Réception du 10 septembre 2010 – Recours à l'ALE – Ratification.
5. Régie Communale Ordinaire Agence de Développement Local – Approbation du dossier d'agrément actualisé – Décision.

ENSEIGNEMENT COMMUNAL :

6. Le point sur la rentrée scolaire 2010, par Monsieur Crampont, Echevin de l'Enseignement.
7. Adhésion de la Ville au Conseil de l'Enseignement des Communes et des Provinces – Confirmation des désignations.

PATRIMOINE :

8. Remise en location du droit de chasse dans le bois de Gozée – Révision du cahier des charges arrêté le 21/12/2004.
9. Travaux forestiers – Approbation du devis non subventionnable SN/613/7/2010 – Choix du mode de passation du marché et approbation du cahier spécial des charges relatif aux travaux à réaliser dans les bois de Gozée et de Thuin.

FINANCES – INVESTISSEMENTS - TRAVAUX :

10. Approbation de la troisième modification budgétaire ordinaire et extraordinaire 2010.
11. Octroi de la garantie de la Ville à un emprunt conclu par l'ASBL Tennis club de Thuin – Décision du 22/06/2010 - Communication de la décision de l'autorité de tutelle.
12. Approbation d'un règlement fixant une redevance pour l'occupation du domaine public.
13. Approbation des comptes et du rapport moral et financier pour l'exercice 2009 en vue de l'octroi du subside 2010 :
 - a) de l'ASBL Jeunesse sportive thudinienne
 - b) de l'ASBL Centre Culturel Local.
14. Octroi d'un subside aux Gilles et Paysannes de Biercée, aux Gilles et Paysans de Gozée et aux Gilles et Paysans de Thuillies – Décision.
15. Octroi d'un subside aux associations culturelles et de loisirs – Décision.

16. Octroi d'un subside à l'amicale de l'Académie de musique dans le cadre de l'organisation du Beau Vélo de Ravel –
Décision.
17. Octroi de subsides à des clubs sportifs :
 - a) Tennis Club de Thuin
 - b) Royal Cercle de Tennis de Table de Thuin
 - c) Balle Pelote de Thuillies.
18. Approbation du cahier spécial des charges et choix du mode de passation du marché relatif aux travaux de protection du carillon du Beffroi.
19. Approbation des conditions et choix du mode de passation des marchés relatifs :
 - a) à l'acquisition de matériel pour le service équipement
 - b) à l'acquisition d'un véhicule pour le service équipement
 - c) aux travaux d'entretien de voiries pour les années 2010 à 2012 (droit de tirage)
 - d) à l'acquisition de mobilier scolaire
 - e) à l'acquisition de matériel informatique
 - f) à la surveillance des chantiers de travaux du Notger et de la caserne des pompiers.
20. Travaux d'aménagement du SAR ROXY à Thuin – Révision de sa décision du 28/09/2010.
21. Aménagement d'un relais nautique à Thuin – Révision de la décision du 22/06/2010.
22. Pose de branchements au gaz aux écoles de Thuillies et de Gozée Là-Haut – Révision de la décision du 23/11/2009.
23. Notification et/ou approbation de décision prises par le Collège communal sur pied des articles L1222-3 et L1311-5 du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation.

CULTES

24. Avis à donner sur le compte 2009 de l'Eglise protestante de Marchienne-au-Pont.
25. Avis à donner sur la première modification budgétaire de l'Eglise protestante de Marchienne-au-Pont.
26. Avis à donner sur la première modification budgétaire 2010 des fabriques d'Eglise ci-après :
 - a) Mont-Carmel à Thuin Ville Haute
 - b) Saint Martin à Ragnies
 - c) Saint Martin à Biesme-sous-Thuin.
27. Avis à donner sur la deuxième modification budgétaire 2010 de l'Eglise protestante de Marchienne-au-Pont.
28. Avis à donner sur les deuxième et troisième modifications budgétaires 2010 de la fabrique d'Eglise Saint Etienne à Donstiennes.